

07.03.2017 – 11:02 Uhr

Discrimination salariale : les PME montrées du doigt

Bern (ots) -

Professionnelle de moins de 30 ans, sans fonction de cadre, travaillant dans un petit restaurant de moins de 20 employés : voilà le portrait de la personne qui subit la discrimination salariale la plus crasse en Suisse. Dans ce cas de figure, entre 52 et 65% de la différence salariale mesurée entre hommes et une femme ne sont pas explicables objectivement. Il s'agit de pure discrimination, qui se chiffre à près de 8 milliards par an. A la veille de la Journée internationale des femmes, le constat est toujours aussi scandaleux.

L'analyse approfondie des différences salariales que livre aujourd'hui l'OFS dépeint un tableau toujours aussi sombre sur le front de l'égalité salariale entre femmes et hommes en Suisse. Il était déjà connu que la part inexpliquée des différences salariales - que les experts nomment discrimination salariale - varie énormément selon la branche économique : l'hôtellerie-restauration (65,2%), le commerce de détail (56,9%) et l'industrie des machines (41,7%) détiennent la palme des mauvais exemples. On apprend aujourd'hui que ce sont au sein des PME de moins de 20 employés que les femmes sont le plus discriminées. Plus de 56 % de leur salaire ne s'explique pas par des critères objectifs (voir encadré). Ces PME de moins de 20 personnes représentent 95% des entreprises et occupent 36% des employés en Suisse.

« Le PNR60 sur l'égalité avait déjà pointé la discrimination salariale frappant les jeunes femmes juste après l'apprentissage, avec un manque à gagner de 7% qui ne s'explique pas » selon Valérie Borioli Sandoz, responsable de l'égalité chez Travail.Suisse. L'analyse de l'OFS confirme ce fait : chez les femmes de moins de 30 ans, plus de la moitié de l'écart salarial est discriminant (52,2%), un écart discriminant qui diminue avec l'âge (36,8% chez les plus de 50 ans).

Le secteur public affiche lui un « score » supérieur à la moyenne nationale : 41,7% des différences salariales sont inexpliquées alors que la moyenne suisse est de 39,1%. Dans ce secteur, l'écart de rémunération en général n'évolue pas (16,6%) quand bien même il est inférieur à celui mesuré dans le secteur privé (19,5%).

Chaque mois, ce sont quelques centaines de francs en moins dans la poche des femmes. Et chaque année, l'impact économique global de la discrimination se chiffre à 7,7 milliards. A long terme, les femmes discriminées toute leur vie seront à nouveau pénalisées au moment de leur retraite. Il est utile de rappeler le scandale des chiffres et des enjeux à la veille de la Journée internationale des femmes. Inégalité salariale : les écarts de salaire entre femmes et hommes sont conditionnés par plusieurs facteurs : des facteurs personnels (âge, formation, ancienneté), des facteurs liés au poste de travail (position professionnelle, niveau de qualification, domaine d'activité) et des facteurs liés aux entreprises (taille de l'entreprise, branche économique, région).

Discrimination salariale : après avoir écarté les facteurs d'explication objectifs par une analyse de régression (modèle d'Oaxaca), les écarts de salaire entre femmes et hommes qui subsistent sont inexpliquables et considérés par les experts comme de la discrimination salariale.

>> <http://www.travailsuisse.ch/searchables/4046>

Contact:

Valérie Borioli Sandoz, Responsable Politique de l'égalité
Travail.Suisse, 079 598 06 37